



Roquesérière, le 28/02/2025

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L.2121-11 et L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la **réunion extraordinaire** du Conseil Municipal, qui se tiendra le **03 mars 2025 à 20h30**.

Ordre du jour :

▪ **Délibérations :**

- Reconnaissance de l'urgence de la convocation du Conseil Municipal ;
- Décision budgétaire spécifique - ouverture de crédits en investissement.

En vous remerciant par avance de votre participation à cette séance, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Thierry CASTET.